L'INFO UTILE NOUVEL INSTALLÉ MSA

La retraite

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore



En considérant :

- Ma **durée** de cotisations *(nombre de trimestres validés)*
- Mes **revenus** professionnels
- Mes **périodes** spécifiques *(assimilées, rachat de trimestres, nombre d'enfants, etc.)*

Je bénéficierai :

- d'une retraite de base : calcul basé sur les 25 meilleures années (ou sur les 23 ou 24 meilleures années de revenus sous conditions)
- d'une retraite complémentaire obligatoire (RCO) : attribution d'un nombre de points par année cotisée

Pour plus d'informations scannez le QR code

Plus d'infos

MSA Portes de Bretagne – Novembre 2026 – Illustrations : Magnific